

# Colloque : Quelle formation pour quel métier ?

**Mardi 29 et mercredi 30 mars**  
**Contenu et modalités d'inscription**

Ce colloque se déroulera :

**Mardi 29 et mercredi 30 mars 2022**  
**Au siège national du SNUipp-FSU**  
**12, rue Cabanis - 75014 Paris**

**Il est ouvert à toutes les enseignantes et les enseignants, quel que soit leur avancement dans la carrière (début, milieu ou fin de carrière) et quel que soit le poste occupé (PEMF, adjoint·e, directeur·trice...).**

## Programme

### **Mardi 29 mars**

- 9h30: Accueil
- 10h: les enjeux sous-jacents aux réformes de la formation initiale et continue
- 11h : le travail, entre espace de création et assujettissement - Damien Collard, **sociologue du travail**
- 14h: Comment penser la formation des enseignant-es ? Partir des problèmes concrets du métier pour intriquer « les savoirs à enseigner » et les « savoirs pour enseigner » nécessaires pour relever l'enjeu de la démocratisation de la réussite scolaire – plusieurs tables-rondes avec différent-es didacticien·nes, chercheur·ess en éducation, pédagogues...

### **Mercredi 30 mars**

- 9h00-9h30: **Les mouvements pédagogiques**, des espaces où inventer le métier : présentation (GFEN-ICEM-AFEF)
- 9h30-12h: Ateliers animés par les mouvements pédagogiques (GFEN + ICEM + AFEF)
- 14h : intervention conclusive de **Dominique Bucheton, grand témoin des 2 journées**

## **Modalités pratiques et d'inscription**

### **Repas**

Possibilité de déjeuner à l'extérieur, dans le quartier (divers restaurants et brasseries).

### **Inscriptions**

<https://inscription.snuipp.fr/meeting/colloque-formation-metier>

### **Confirmation d'inscription**

Les inscrit-es recevront un e-mail de confirmation ultérieurement, ils y trouveront également un plan pour accéder au lieu du colloque, des propositions d'hébergement et un lien pour générer la convocation. Cette dernière est nominative et sera à joindre à la demande d'autorisation d'absence qui doit être adressée à l'IA un mois avant la date du colloque.

### **Prise en compte de la situation pandémique COVID**

En cas d'aggravation de la situation pandémique ou de mesures renforcées dans les protocoles COVID, nous pourrions être amenés à reporter, à transformer en distanciel voire à annuler le colloque. Nous vous tiendrons informé·es par circulaire des nouvelles modalités au plus tard une semaine avant la tenue du colloque. La situation sanitaire restant tendue, la tenue de ce colloque en présentiel impose à chacun·e :

- La détention d'un pass vaccinal valide pour accéder à la plupart des transports en commun longues distances et aux lieux de restauration.
- Le maintien des gestes barrières, notamment le port du masque à l'intérieur des locaux, au vu de la contagiosité des variants delta et Omicron et du risque de contamination même par les personnes complètement vacciné·es (gel hydroalcolique et masques seront disponibles sur place).